

Senne - nature : petite tortue deviendra grande... et envahissante

Senne - évènement : bioblitz 2023, le grand inventaire de la biodiversité de l'ancien canal

Senne - patrimoine : une rivière à l'honneur... la Brainette



Petite tortue deviendra grande... et envahissante

Elle fait partie de ces espèces animales que l'on croise au détour d'une promenade au fil de l'eau, sans s'en alarmer, et pourtant elle n'a rien à faire dans notre environnement européen. Elle, c'est la tortue à joues rouges, communément appelée « Tortue de Floride » ... même si en réalité, cette dénomination un peu trompeuse englobe de nombreuses sous-espèces aux caractéristiques variées pouvant atteindre jusqu'à 8kg et 60 cm de long à l'âge adulte.

Qu'entend-on par « Tortue de Floride » ?

Le terme « Tortue de Floride » réfère à un ensemble de sous-espèces de tortues aquatiques originaires d'Amérique du Nord (espèce *Trachemys scripta*) identifiables à la couleur de leur plastron et aux marques colorées (rouges ou jaunes) sur leur tête. Parmi ses sous-espèces, la plus connue est sans doute *Trachemys scripta elegans*, facilement reconnaissable à la ligne rouge située en arrière de son œil. Depuis l'interdiction de son importation en Europe, d'autres espèces nord-américaines que l'on appelle aussi parfois « Tortues de Floride » se retrouvent sur le marché, engendrant une confusion tant dans l'identification que dans la dénomination des individus¹.

Elles tirent leur nom de la localisation des fermes dans lesquelles elles font l'objet d'un élevage intensif depuis les années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale.

¹ voir guide d'identification de toutes les espèces : <http://biodiversite.wallonie.be/servlet/Repository/?ID=37458>

Que dit la législation ?

Dès 1975 les Etats-Unis en interdisent la commercialisation sur leur territoire pour des raisons sanitaires : des cas de salmonellose liés à la détention de l'animal sont avérés. Le commerce de la tortue de Floride se tourne donc vers d'autres horizons, dont les pays européens qui continueront à l'importer massivement.

En Europe, elle a été importée à des fins ornementales et récréatives jusqu'aux années nonante, importation à laquelle l'Union Européenne a mis



Tortue de Floride (*Trachemys scripta elegans*) ©Vaiasgaea - CC BY-SA 4.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=79373680>

fin en 1997 (Règlement européen CE 2551/97).

Si 1997 marque la fin de son importation en Europe, cela ne met toutefois pas fin à sa présence dans notre environnement, bien au contraire. Victime de sa longévité et d'un certain désintérêt du public, elle va être de plus en plus présente dans la nature

pour cause de lâchers intentionnels.

Aussi, en 2016, l'Union Européenne l'inscrit-elle sur la liste initiale des **Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) préoccupantes**, impliquant plusieurs autres interdictions applicables à l'espèce : interdiction de la transporter, de la relâcher dans la nature, de la laisser se reproduire, de l'élever, de la

Carte d'identité

Nom : Tortue de Floride, Trachémyde écrite

Nom scientifique : *Trachemys scripta*

Famille : La famille des tortues de Floride regroupe 3 sous-espèces, dont la tortue à joues rouges

Origine : Amérique du Nord (bassin du Mississipi)

Longévité : jusqu'à 30 ans en milieu naturel

Caractéristiques physiques :

- large trait rouge ou jaune en arrière de l'œil en fonction de la sous-espèce

- dossière (partie supérieure de la carapace) : brun – olive, avec quelques marques de couleur plus ou moins nettes

- plastron (partie inférieure de la carapace) : jaune

Petite tortue deviendra grande... et envahissante

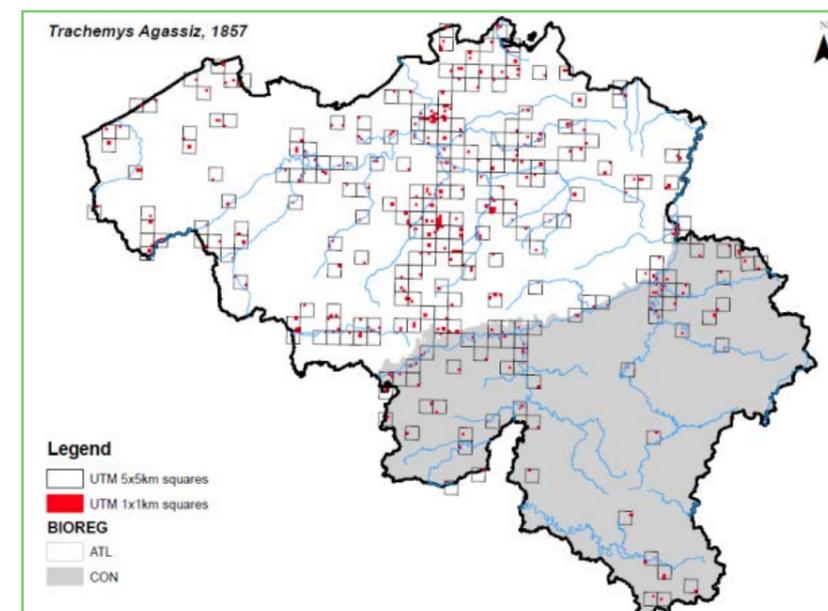
détenir, etc.

Les individus détenus comme animaux de compagnie depuis une date antérieure à 2016 peuvent rester chez leur propriétaire à condition que celui-ci les notifie au Département Nature et Forêt (DNF) du Service Public de Wallonie et sous certaines conditions (cf Annexe 1 de l'AGW du 15 septembre 2022 dans les sources): « les animaux doivent être conservés en détention confinée et toutes les mesures appropriées doivent être mises en place par leur propriétaire pour s'assurer qu'ils ne puissent pas se reproduire ou s'échapper ».

Qu'entend-on par « envahissante » ?

Une espèce est considérée comme envahissante quand elle constitue une **menace pour la biodiversité, les services écosystémiques associés, la santé humaine ou l'économie**. Cela peut être lié à des facteurs divers et multiples : son habitat, son alimentation, sa reproduction, sa longévité, etc.

Attardons-nous sur les habitudes de la tortue de Floride pour mieux la connaître, et par conséquent mieux



Carte de distribution de *Trachemys scripta* en Belgique
© Adriaens, T., et al. 2019. Feasibility of eradication and spread limitation for species of Union concern sensu the EU IAS Regulation (EU 1143/2014) in Belgium

comprendre l'impact de sa présence dans un environnement qui n'est pas le sien. En effet, outre les conséquences sanitaires, son impact est également remarqué **au niveau environnemental**, même si à ce jour il n'a été que peu étudié.

- En termes d'alimentation, selon



Groupe de tortues de Floride (*Trachemys scripta elegans*) ©Greg Schechter - CC BY 2.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=55624120>

l'atlas des reptiles de Wallonie, les jeunes sont d'avantage carnivores que les adultes, ils sont très voraces et se nourrissent d'autres animaux alors que les adultes seraient principalement herbivores. L'espèce en milieu naturel se nourrirait de mollusques, d'arthropodes, de larves d'amphibiens et de poissons et d'œufs d'espèces aquatiques. Lorsqu'elle atteint 20-30 cm, la tortue peut plus facilement s'attaquer à des poissons, des amphibiens et des poussins d'oiseaux d'eau. Les tortues de Floride peuvent aussi manger de petits vertébrés morts ou malades.

- Même si sa reproduction semble moins problématique, elle pourrait le devenir en raison du réchauffement climatique auquel nous sommes confrontés. En effet, des pontes de tortue de Floride sont observées en Belgique mais les œufs n'arrivent pas à l'éclosion en raison de températures trop faibles pour permettre le développement des embryons. Il n'y a donc pas de reproduction réussie connue en Belgique et dans les régions limitrophes. A ce jour, son expansion a donc été déterminée uniquement par les lâchers en nature, mais si la hausse

Petite tortue deviendra grande... et envahissante

des températures lui permettait de se reproduire un jour sous nos latitudes, elle représenterait une menace réelle en raison de son **adaptabilité**, sa **voracité** et sa **longévité importante**.

- Élevées dans le but de mener une **vie confinée** (aquarium, bassin et mares ornementales), elles finissent souvent leur existence, **libres** de leurs mouvements dans la nature, relâchées par des propriétaires lassés de leur compagnie. Observées principalement dans des zones urbaines et périurbaines, elles recherchent bras de rivière, marais et étangs à la végétation abondante et présentant des berges et promontoires leur permettant de se chauffer au soleil pour assurer leur thermorégulation.

Quel est son impact ?

Pour résumer, l'impact des tortues de Floride sur la biodiversité indigène a été très peu étudié et n'est pas prouvé scientifiquement : leur présence dans un milieu aquatique n'entraîne pas forcément une diminution généralisée des espèces locales. Il n'y a **pas d'impact négatif démontré scientifiquement** de la présence de tortues adultes sur les autres espèces d'animaux indigènes (poissons, amphibiens etc...). Cependant, au vu du nombre important des individus dans la nature et de leur comportement vorace, il n'est certainement pas nul. Elle est **suspectée d'avoir un effet négatif sur la flore et la faune aquatiques** quand elle est présente en forte densité, en particulier sur les amphibiens et les invertébrés.

Ne négligeons pas non plus son **impact sanitaire** : transmission de maladies et de parasites tels que des nématodes.

Quel est l'état des populations en Belgique aujourd'hui ?

Comme vous pouvez le voir sur la carte, l'espèce est **très largement répandue**, spécialement au nord du sillon Sambre et Meuse. Elle est rencontrée principalement dans les

Les grandes dates

1975 : les Etats-Unis interdisent la vente de la tortue de Floride sur son territoire suite à des cas avérés de salmonellose.

1997 : l'Union Européenne interdit l'importation de la tortue de Floride sur son territoire.

2016 : l'Union Européenne inscrit la tortue de Floride sur la liste des EEE préoccupantes.

zones urbaines et péri-urbaines, spécifiquement autour d'Anvers, Bruxelles, Gand, Mons, Ottignies et Liège. On la rencontre également dans des milieux plus naturels comme les zones humides de la vallée de la Haine.

Et aujourd'hui, comment gère-t-on les individus présents sur notre territoire ?

Même si on ne les y importe plus et qu'elles ne s'y reproduisent pas (encore ?), de nombreuses tortues sont présentes sur notre territoire, soit chez des particuliers, soit dans la nature. Alors que faire quand on possède ou que l'on trouve un individu ? Les options qui s'offrent à nous ne sont pas nombreuses, mais elles sont claires et précises :

- s'adresser à un **refuge agréé** pour l'accueil d'une espèce inscrite sur la liste européenne des EEE préoccupantes,
- s'adresser à un refuge pour procéder à une **euthanasie** dans le plus grand respect des règles du bien-être animal,
- ... ou tout simplement **en prendre soin jusqu'à la fin de sa vie**, dans un confinement strict.

Vous l'aurez compris, même lorsque vous apercevez un groupe de tortues de Floride, paisibles et bien installées sur un tronç au soleil dans un bras de rivière, dans un marais ou un étang, n'oubliez pas qu'il ne s'agit pas là de leur habitat naturel, n'envisagez donc jamais d'y relâcher une petite (ou grande !) compagne, au risque de déséquilibrer la biodiversité locale à court, moyen et long terme.

Sources

- 15 septembre 2022 - AGW exécutant le décret du 2 mai 2019 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes. M.B. du 25/11/2022, p. 85561 (Numac : 2022034181)
- <https://wallex.wallonie.be/eli/arrete/2022/09/15/2022034181>
- Deputy Direction of Nature (Spanish Ministry of Agriculture, Food and Environment). EU NON-NATIVE ORGANISM RISK ANALYSIS : Trachemys scripta. 2015.
- Graitson E., Paquet A. & Verbelen D. 2020. Atlas des Amphibiens et Reptiles de la Région de Bruxelles-Capitale. Natagora, Natuurpunt et Bruxelles Environnement
- GTIBMA. 2017. Trachemys scripta elegans. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Agence française pour la biodiversité.
- Jacob J.-P., Percsy C., de Wavrin H., Graitson E., Kinet T., Denoël M., Paquay M., Percsy N. & Remacle A. (2007) : Amphibiens et Reptiles de Wallonie. Série Faune – Flore – Habitats n° 2. Aves – Raïne et Direction Générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Ministère de la Région wallonne, Namur.
- Adriaens, T., Branquart, E., Gosse, D., Reniers, J., Vanderhoeven, S. 2019. Feasibility of eradication and spread limitation for species of Union concern sensu the EU IAS Regulation (EU 1143/2014) in Belgium. Institute for Nature and Forest Research, Service Public de Wallonie, National Scientific Secretariat on Invasive Alien Species, Belgian Biodiversity Platform. DOI: <https://doi.org/10.21436/17033333>.

Bioblitz 2023, le grand inventaire de la biodiversité de l'ancien canal

À l'occasion des 20 ans de l'association, l'équipe du CR Senne a souhaité organiser un nouveau bioblitz sur son territoire afin de célébrer sa biodiversité !



Balade guidée naturaliste lors du bioblitz ©CRS

Pour rappel, un bioblitz est un événement lors duquel se rassemblent des naturalistes (amateurs ou spécialistes) dont l'objectif est de recenser, dans un territoire limité et durant un temps imparti (généralement 24h), un maximum d'espèces animales, végétales ou fongiques. Comme l'année passée, notre choix s'est porté sur **l'ancien canal Charleroi-Bruxelles**, un site anciennement dédié au transport de marchandises, mais aujourd'hui rendu à la nature. C'est donc au **bief 29 à Ittre** que le CR Senne a installé son stand le **dimanche 4 juin** pour accueillir les volontaires dans cette démarche collective d'inventaire de la biodiversité.

Grâce à la participation de nombreux observateurs, nous sommes parvenus à **identifier et inventorier 248 espèces!** C'est un succès, car nous nous étions fixés comme objectif d'encoder 200 espèces. Mais surtout, la preuve nous est donnée une nouvelle fois que les anciens tronçons du canal Charleroi-Bruxelles sont dorénavant un foyer pour la faune et la flore. Oiseaux, insectes, plantes ligneuses et herbacées, et bien d'autres encore, s'épanouissent autour de ce point d'eau qui offre par ailleurs aux promeneurs une zone de quiétude.

Qui avons-nous rencontré ?

En premier lieu, de nombreuses espèces de **plantes** (130), dont

quelques-unes apparaissent comme des raretés à l'échelle de la Wallonie : la cardamine impatiente (*Cardamine impatiens*, rare au nord du sillon Sambre-et-Meuse) et le pied de pigeon (*Geranium columbinum*). Nous sommes également ravis d'avoir vu/entendu 38 espèces d'**oiseaux**. L'environnement varié du site, composé d'un écosystème aquatique, de bois et de milieux plus ouverts (friche, jardins, champs), permet l'installation de plusieurs communautés d'oiseaux liées à l'un ou l'autre de ces habitats. Les autres stars du site, ce sont bien évidemment les **odonates**, alias les libellules et les demoiselles. Quinze espèces différentes se reproduisent dans les eaux du vieux canal, offrant aux observateurs un beau spectacle de couleurs, du bleu des agrions (par

exemple *Coenagrion puella*) au vert métallique de la cordulie bronzée (*Cordulia aenea*), en passant par le rouge écarlate du crocothémis (*Crocothemis erythraea*) ou de la nymphe au corps de feu (*Pyrrhosoma nymphula*). Parmi les **espèces rares** observées, citons également un champignon, le bolet blafard (*Boletus luridus*), découvert au niveau des berges du plan d'eau. En fin de compte, cet événement aura permis d'observer jusqu'à soixante nouvelles espèces pour le site ! En ce qui concerne les **poissons**, nous n'avons pas eu l'occasion de réaliser d'inventaire ce jour-là, mais nous aimerions le faire prochainement via une pêche électrique.

La journée n'aurait pas été aussi riche et instructive sans l'aide de nos guides qui ont accepté de partager leurs connaissances et leur passion avec le grand public. **Cinq balades thématiques** ont pu être organisées sur les chauves-souris, les oiseaux, les libellules, les plantes, ainsi que sur le patrimoine historique et naturel de l'ancien canal. Encore merci à eux !

Nos **remerciements** s'adressent également aux partenaires et collaborateurs qui ont rendu possible la bonne réussite de cette journée : la commune d'Ittre, Natagora, la section d'Ittre du Corps Royal des Cadets de Marine (CRCM) et le DNF.



La libellule écarlate (*Crocothemys erythraea*) observée lors du bioblitz ©Brigitte Ghilain

Une rivière à l'honneur... la Brainette

Si on vous parle de Braine-le-Comte et de sa rivière, vous allez directement penser à la Senne. Effectivement, celle-ci s'écoule à quelques kilomètres de la ville, mais la rivière qui traverse Braine-le-Comte porte un autre nom : la Brainette !

Origine

Braine-la-Wihote en 1071, Branaa Willotica en 1181, Brania Comitis en 1254... Le nom de la ville a bien évolué, comme le nom de la Brainette, qui s'appelait « Ruisseau des prés » ou « Les prés à la Braine ». Ce ruisseau prend sa source à différents endroits entre le plateau de la Baraque de Planches et la tête du Bois de La Houssière à une altitude de 110 m. On retrouve d'ailleurs une Brainette 1 et une Brainette 2 sur certaines cartes, avant que leurs cours ne convergent au bout de moins d'un kilomètre.

Parcours à travers la vallée

Au niveau de la Chapelle Notre Dame de Bon Secours (croisement de l'avenue des Aubépines et du chemin des Dames), la Brainette reçoit son premier affluent, le **Coraimont**, un 3e catégorie qui prend sa source directement dans le Bois de la Houssière.

De là, la Brainette chemine vers les **étangs Martel** qu'elle va longer avant de plonger sous la ville par le chemin de Feluy. Rappelons que les étangs Martel ont été creusés dans les années 1960 seulement, pour la pêche et le canotage, dans le but de renforcer l'attractivité touristique de la ville et du bois de la Houssière.

Reprenons le fil de notre Brainette : durant son trajet sous pertuis, elle reçoit les **eaux du Sans-Fonds**, un autre affluent venant également du Bois de la Houssière. A l'époque, quand la Brainette était encore à ciel ouvert à cet endroit, la **papeterie Catala y puisait de l'eau** pour le bon fonctionnement de l'entreprise. La rivière n'était souterraine qu'à partir de l'église Saint-Géry, jusqu'à la rue des Postes. C'est là qu'elle prenait le nom de Brainette. Désormais, la rivière ne revoit le jour qu'en aval de la ville, après



Confluence avec le Coraimont



Le rejet de la station d'épuration



La Brainette au niveau des étangs Martel



Sortie de voûtement à la rue des Postes

Une rivière à l'honneur... la Brainette

quoi elle serpente le long de la route qui mène au village de **Petit-Roeulx-lez-Braine**. En chemin, elle reçoit les eaux « nettoyées » de la **station d'épuration** de Braine-le-Comte, mise en service en 2005 et d'une capacité de **11.000 Equivalent Habitants** (actuellement elle tourne à 80% de sa capacité).

Avant de terminer sa course dans la **Senne** aux abords du village de **Steenkerque**, la Brainette reçoit encore les eaux de différents ris dont les sources se situent non loin, de part et d'autre de sa vallée. La rivière croise également les vestiges d'un **ancien moulin à eau au lieu-dit « Plouy »**, bâti en 1779 par la famille d'Arenberg.

Usages multiples

Comme dans toutes les villes traversées par une rivière, celle-ci fut utilisée de différentes façons :

- Les eaux de la Brainette ont très tôt servi à **alimenter les douves** qui entouraient les murailles d'un château, dans le but d'en renforcer la défense.
- Au début du 18e siècle, le développement de la ville contribue également à la multiplication... **des brasseries** ! A l'origine, les brasseries



Ancien moulin à eau de Petit-Roeulx-lez-Braine



La Brainette se jettant dans la Senne

servaient, entre autres, à enlever les germes de l'eau, car celle provenant des puits étant souvent douteuse. La bière obtenue était généralement peu alcoolisée. La brasserie Deflandre fait partie des plus connues du territoire.

- La période industrielle représente un tournant pour l'économie de la région. **Plusieurs entreprises** connaissent un développement important : des filatures de coton, l'imprimerie Zech, la papeterie Catala, des ateliers de locomotives et des verreries. Certaines de ces industries avaient bien besoin d'eau et de l'énergie hydraulique de la rivière. La Brainette fut donc longuement mise à contribution !

Cette **utilisation sociale et industrielle** du cours d'eau ne l'empêchera pas de disparaître sous la ville. Le besoin de place et de **cacher la rivière et ses pollutions malodorantes** ont poussé les autorités à mettre la Brainette sous pertuis tout au long de son tracé urbain. Si la Brainette reste relativement propre en aval de la ville, elle en ressort malheureusement chargée de pollutions (eaux usées, déchets, etc). Des lingettes, le fléau

des cours d'eau, sont bien visibles le long des berges... Tout cela s'améliore fortement après la station d'épuration et permet à la Brainette de suivre son cours bucolique avant de se jeter dans la Senne. N'oubliez pas, que ce soit votre toilette ou un avaloir public, **ici commence la mer** !

Sources

- Glossaire toponymique de la ville de Braine-le-Comte, imprimerie Zech et fils, 1894
- Atlas des voiries vicinales de 1841
- <https://www.badeaux.be/images/badeaux/guides/07/Braine-le-Comte.pdf>
- Daniel RUELENS - Bachelier Assistant de Direction - Direction des Centres d'Exploitation – IDEA
- Au fil de l'eau – Des prés à la Braine et à la Mer du Nord - Raoul Vanachter – 1999
- ancienne brochure sur Braine-le-Comte pour le compte du Syndicat d'Initiative de et à Braine-le-Comte
- BAVAY, Gérard, « Patrimoine et histoire des moulins en Hainaut : inventaire descriptif », ANNONIA, 2008, pp337-339
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Braine-le-Comte>

Crédits photos et collaboration à la rédaction : Philippe Eickmayer



PARTENAIRES DU CRSENNE

Province du Brabant wallon - Province de Hainaut - Braine-l'Alleud - Braine-le-Château - Braine-le-Comte - Chapelle-lez-Herlaimont - Courcelles - Ecaussinnes - Enghien - Ittre - La Louvière - Le Roeulx - Manage - Morlanwelz - Nivelles - Pont-à-Celles - Rebecq - Seneffe - Silly - Soignies - Tubize - Waterloo - SPW Mobilité et Infrastructures - Commission Consultative de l'Eau - SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement - Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) - Société Wallonne des Eaux (SWDE) - Hainaut Ingénierie Technique (HIT) - Wateringue de la Senne - ADESA - Amis du Bonhomme de Fer - APNE - Centre Culturel de Tubize - Centre de Loisirs et d'Information - Centre Santé Environnement - Cercles des Naturalistes de Belgique, sections locales de «La Niverolle El Mouqet», «Entre Dendre et Senne» et «La Verdinie» - CIE d'Enghien - CRIE de Mariemont - ColorAdos - Comité agricole du canton d'Enghien - Corps Royal des Cadets de Marine - Enghien environnement Nature & Transition - Circuits Brabant-Hainaut - Coordination Senne - Fondation Rurale de Wallonie (FRW) - Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA) - Fédération halieutique et piscicole du sous bassin de la Senne - Guides-nature des Collines - Hainaut Développement - Le chant des Possibles - Maison du Tourisme au pays du Centre - Maison du Tourisme du Brabant wallon - Maisons Fluviales - Mieux-vivre à Thieusies-Casteau - Natagora Brabant wallon - Natagora Haute-Senne - Nature Évasion - Noctua - PLP Les Culots Bois du Drape - Royal Pêcheurs Réunis de Tubize - Royal Syndicat d'Initiative de Braine-le-Château - Sauvegardons Notre Environnement (SNE) asbl - SOS Inondations Tubize - Syndicat d'initiative et du tourisme d'Ittre - CCAT de Soignies - Commission environnement et sécurité du zoning de Feluy - Office du Tourisme de Braine-le-Comte - Office du Tourisme et du Patrimoine de Tubize (OTP) - Port Autonome du Centre et de l'Ouest (PACO) - PROTECT'Eau - Votre partenaire économique et environnemental en Brabant wallon (in BW) - Intercommunale de Développement Économique et d'Aménagement du Territoire (IDEA) - Intercommunale pour la gestion et la réalisation d'études techniques et économique (IGRETEC) - Intercommunale de Propreté Publique du Hainaut Occidental (IPALLE) - Interyacht (Royal Yachting Club Ittre) - Vivaqua

Editeur responsable: Christian Fayt - Siège Social Contrat de Rivière Senne asbl Place Josse Goffin 1, 1480 Clabecq - N° entreprise: 0872.191.039 - JDM Nivelles - Belfius - BE10 7785 9678 7404

Le ry du Bois de Fauquez à Ittre

Avec le soutien de la

Soutenu par

Ce bulletin trimestriel est réalisé avec le soutien du Service Public de Wallonie, des Provinces du Brabant wallon et de Hainaut ainsi que des 20 Communes partenaires du Contrat de Rivière Senne: Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Ecaussinnes, Enghien, Ittre, La Louvière, Le Roeulx, Manage, Morlanwelz, Nivelles, Pont-à-Celles, Rebecq, Seneffe, Silly, Soignies, Tubize et Waterloo.

Contrat de Rivière Senne asbl
 Place Josse Goffin, 1 - 1480 Clabecq
 02/355.02.15
 info@crsenne.be
 www.crsenne.be



Publication réalisée par la Cellule de Coordination du Contrat de Rivière Senne asbl
 Vous voulez vous abonner ou désabonner ? Envoyez nous un mail à info@crsenne.be !